

autres les Pères Jetté et Lafortune, anciens professeurs du collège de Saint-Boniface, travaillent dans ce champ de missions américaines, ainsi que 26 soeurs de Sainte-Anne de La Chine et 17 soeurs de la Providence de Montréal.

Les Cloches de Saint-Boniface, 15 août 1917.

COURTES REPONSES A DIVERSES CONSULTATIONS

BENEDICTION DU SAINT SACREMENT SANS CHAPE

Lorsqu'on chante le salut avec l'ostensoir, le célébrant doit revêtir la chape et ne peut se contenter de l'étole sur le surplis, malgré l'usage. Il ne peut prendre l'aube que s'il est accompagné de ministres sacrés qui la revêtent également. Il doit prendre la chape qu'il ait l'aube ou le surplis. Cet enseignement est général et certain, basé sur les décisions de la Congrégation des Rites.

Mais lorsqu'on chante le petit salut, c'est-à-dire lorsqu'on ouvre le tabernacle, pour laisser apparaître le ciboire qu'on doit laisser à l'intérieur, le célébrant peut encore prendre la chape, non pas l'aube ; il peut aussi, et c'est l'usage général au pays, de droit, sinon peut-être de fait partout, se contenter du surplis et de l'étole.

Il va sans dire que l'on pourrait avec raison prendre la chape pour un salut avec le ciboire qui remplacerait l'ostensoir, faute de grande hostie consacrée ; mais, même dans ce cas, il n'est pas permis d'exposer le ciboire ni sur le tabernacle, ni même sur la table de l'autel, et on ne le sort que pour donner